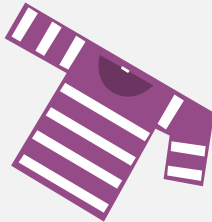


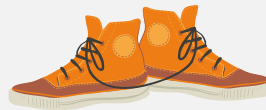
VOS VÊTEMENTS NE VOUS PLAISENT PLUS... DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE !

COMMENT DÉPOSER SES VÊTEMENTS

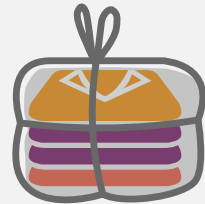
Linges et
vêtements
propres et
secs, même
usés ou abîmés



Chaussures
liées par paire



À mettre
obligatoirement
dans des sacs
bien fermés



QUE PEUT-ON DÉPOSER ?

- Vêtements
- Chaussures
- Petites maroquineries
- Rideaux et voilages
- Linge de maison

Même abîmés, vous pouvez
les déposer, ils seront
valorisés.

OÙ DÉPOSER ?

→ Dans l'un des nombreux
points d'apport volontaire
du territoire portant ce logo :



Trouvez facilement le point d'apport
le plus proche de chez vous sur
www.refashion.fr/citoyen/fr

Les sacs déposés au sol près des bornes d'apport ne
sont pas collectés. Si la borne est pleine, appelez le
numéro qui figure dessus pour le signaler.

→ Dans les ressourceries, Emmaüs,
la Croix-Rouge, Le Secours Populaire,
certaines enseignes de vêtements...

VOS VÊTEMENTS NE VOUS PLAISENT PLUS... DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE !

En les déposant dans les points
d'apport volontaire du territoire
à retrouver sur :

www.refashion.fr/citoyen/fr

ZOOM SUR

LE RELAIS ATLANTIQUE :

- 230 bornes de collecte sur le territoire,
- 146 salariés dont 72 en insertion,
- Un réseau de 10 structures solidaires, 1 centre de tri + 7 boutiques Ding Fring + 3 centres de collecte,
- 132 500 clients en 2019 sur l'ensemble des boutiques solidaires qui récupèrent des vêtements et chaussures,
- Environ 4,5 kg de vêtements récupérés par an et par habitant.

Lerelaisatlantique@lerelais.org

QU'EST-CE

QUE ÇA DEVIENT ?



Valorisation énergétique*

Élimination déchets ultimes
0,5 %

33,5 %

Recyclage*
(transformé en isolant,
chiffons, fils ...)

8,2 %

57,8 %

Réutilisation*

(revente en boutique
de seconde main en
France ou à l'étranger)

POURQUOI DONNER SES VÊTEMENTS ?

Cela permet de :
Transformer les vêtements usés en nouveaux produits
Limiter la consommation de ressources naturelles
Créer de l'activité économique et des emplois

* chiffres de la filière
au niveau national

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

À NANTES, APPELEZ ALLONANTES au 02 40 41 9000

du lundi au vendredi de 8h à 19h et samedi de 8h à 13h (prix d'un appel local)

POUR LES AUTRES
COMMUNES, APPELEZ
VOTRE PÔLE PROXIMITÉ